



*Communiqué de presse
Paris, le 8 février 2017*

Logement : de bons résultats qui incitent à continuer

17^e réunion du Comex logement

Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a présidé, ce jour, la 17^e réunion du Comex logement. Instaurée par le préfet dès son arrivée en Île-de-France, cette réunion mensuelle des acteurs publics et privés du logement en Île-de-France a porté ses fruits. « *Quand je suis arrivé, cela constituait une innovation, maintenant, les bons résultats du logement témoignent de l'efficacité de ce dispositif* » a souligné le préfet de la région d'Île-de-France.

De bons résultats dans de nombreux domaines

À l'occasion de cette réunion, le préfet de région a rappelé les nombreux sujets élaborés et mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat étroit entre les différents partenaires et dont les résultats sont bons, comme la reprise de la construction de logements ou l'augmentation historique de la production de logements sociaux, ou encore la prévention de la dégradation des quartiers pavillonnaires, par la création de la SOREPAD, société résultant d'une coopération entre Action Logement et l'Établissement public foncier de la région Île-de-France (EPFIF).

Le préfet de région a également rappelé que les dernières estimations régionales pour la construction de logements confirment la tendance constatée au 3^e trimestre 2016.

Près de 91 000 logements ont été autorisés en 2016, soit une augmentation de 22,4 % par rapport à l'année 2015 et 70 500 logements ont été mis en chantier (soit une hausse de 12,7 % par rapport à l'année 2015).

Production de logements, objectif territorialisé globalement atteint

Conformément à la loi Grand Paris, un bilan territorialisé de la production de logements a été réalisé et pour la dernière période annuelle, il est globalement satisfaisant. Ainsi, sur les 38 territoires examinés :

- 17 dépassent de plus de 10 % leur objectif ;
- 14 remplissent leur objectif ;
- 7 se situent au-dessous de 90 % de l'objectif mais 5 d'entre eux l'atteignent ou le dépassent en moyenne annuelle sur six ans ;
- les 12 territoires de la Métropole du Grand Paris (MGP) atteignent, voire dépassent leur objectif.

Ces objectifs sont désormais intégrés, à titre indicatif pour les Établissements publics territoriaux (EPT) de la MGP - au Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, en cours de consultation auprès des 581 collectivités locales concernées.

Lutter contre l'habitat indigne, une priorité

Deux nouvelles opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national en Île-de-France (Orcod-IN), sont en cours de préfiguration : à Mantes-la-Jolie pour le quartier du Val-Fourré et à Argenteuil sur celui du Val d'Argent (Essonne).

En outre, au-delà de l'action sur les copropriétés, 19 collectivités ont été retenues pour l'appel à projet de lutte contre l'habitat indigne lancé par l'État (2,5 millions d'euros ont été d'ores et déjà engagés pour réaliser les études).

Ce sont ainsi plusieurs milliers de logements en copropriété dégradée qui vont bénéficier d'un accompagnement de l'État.

Des objectifs toujours ambitieux

Si les résultats sont bons, il est néanmoins impératif de continuer, a martelé le préfet de région, en rappelant à ses partenaires les objectifs pour 2017 :

- atteindre l'objectif de production de 37 000 logements locatifs sociaux annuels, inscrit dans le futur Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, en veillant au rééquilibrage des logements à destination des foyers les plus modestes (PLAI-PLUS) et en portant une attention particulière aux communes déficitaires et carencées ;
- favoriser et développer la mixité dans tous les territoires. Elle peut être renforcée à la fois par un engagement volontariste dans les projets du nouveau programme national de rénovation urbaine, et par la rénovation en profondeur des politiques d'attribution dans le cadre des conférences intercommunales du logement ;
- poursuivre les efforts de rénovation du parc pour répondre aux enjeux de transition énergétique et écologique ;
- rendre plus fluides les parcours d'accès au logement des plus démunis, et notamment des ménages DALO.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>